

WHEELCHAIR RUGBY CANADA

RUGBY EN FAUTEUIL ROULANT CANADA

FINANCIAL STATEMENTS

ÉTATS FINANCIERS

MARCH 31, 2024

LE 31 MARS 2024

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the Members,
Wheelchair Rugby Canada:

Qualified opinion

We have audited the financial statements of Wheelchair Rugby Canada ("the Entity"), which comprise the statement of financial position as at March 31, 2024, and the statements of changes in net assets, operations and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, except for the possible effects of the matter described in the basis for qualified opinion section of our report, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Entity as at March 31, 2024, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for qualified opinion

In common with many not-for-profit organizations, the Entity derives revenue from fundraising activities, the completeness of which is not susceptible to satisfactory audit verification. Accordingly, verification of these revenues was limited to the amounts recorded in the records of the Entity. Therefore, we were not able to determine whether any adjustments might be necessary to fundraising revenue, net revenue for the year, and cash flows from operations for the year ended March 31, 2024, current assets as at March 31, 2024, and net assets as at April 1 and March 31, 2024.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the auditor's responsibilities for the audit of the financial statements section of our report. We are independent of the Entity in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our qualified audit opinion.

Other Matter

The financial statements of the Entity for the year ended March 31, 2023, were audited by another auditor who expressed a qualified opinion on those statements on August 30, 2023.

Responsibilities of management and those charged with governance for the financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Entity's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Entity, or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Entity's financial reporting process.

Auditor's responsibilities for the audit of the financial statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the

aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Entity's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Entity's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Entity to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

OHCID LLP

OUSELEY HANVEY CLIPSHAM DEEP LLP

Licensed Public Accountants

Ottawa, Ontario

August 19, 2024



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres,
Wheelchair Rugby Canada:

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Wheelchair Rugby Canada («l'Entité»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des effets possible du problème décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve» de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle la situation financière de l'Entité au 31 mars 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Entité tire des revenus activités de collecte de fonds, pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. En conséquence, la vérification de ces revenus activités de collecte de fonds a été limitée aux montants inscrits dans les livres de l'Entité. Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer s'il serait nécessaire d'ajuster les revenus, les revenus nets de l'exercice et les flux de trésorerie liés à l'exploitation des exercices clos les 31 mars 2024, les actifs à court terme au 31 mars 2024, et les actifs nets au 1^{er} avril et au 31 mars pour l'année 2024.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autre information

Les états financiers de l'entité pour l'exercice clos le 31 mars 2023 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion avec réserves sur ces états financiers le 30 août 2023.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, des fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou des situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les transactions et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

OHCID LLP

OUSELEY HANVEY CLIPSHAM DEEP LLP

Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario

le 19 août 2024

WHEELCHAIR RUGBY CANADA**RUGBY EN FAUTEUIL ROULANT CANADA**STATEMENT OF FINANCIAL POSITION
AS AT MARCH 31, 2024ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2024

	2024	2023	
CURRENT ASSETS			ACTIFS
Cash	\$ 742,532	\$ 769,697	Encaisse
Accounts receivable	264,470	255,754	Comptes clients
Inventory	13,254	15,729	Stock
Prepaid expenses	68,344	111,200	Frais payés d'avance
	\$ 1,088,600	\$ 1,152,380	
CURRENT LIABILITIES			PASSIFS
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 244,748	\$ 231,869	Créditeurs et frais courus
Deferred revenue (note 3)	20,000	80,000	Revenus reportés (note 3)
	264,748	311,869	
NET ASSETS			ACTIFS NETS
Internally restricted human resources reserve fund (note 2)	18,668	20,000	Actifs nets - fonds de réserve pour les ressources humaines affecté à l'interne (note 2)
Internally restricted reserve fund (note 2)	200,000	200,000	Actif nets - fonds de réserve affecté à l'interne (note 2)
Unrestricted net assets	605,184	620,511	Actifs nets non affectés
	823,852	840,511	
	\$ 1,088,600	\$ 1,152,380	

Approved on behalf of the Board:
Au nom du conseil d'administration:



WHEELCHAIR RUGBY CANADASTATEMENT OF CHANGES IN NET ASSETS
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2024**RUGBY EN FAUTEUIL ROULANT CANADA**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	2024		2023		
NET ASSETS - INTERNALLY RESTRICTED HUMAN RESOURCES RESERVE FUND			ACTIF NETS - FONDS DE RÉSERVE POUR LES RESSOURCES HUMAINES AFFECTÉ À L'INTERNE		
Balance - beginning of year	\$	20,000	\$	20,000	Solde - fin de l'exercice
Transfer to unrestricted net assets		(1,332)		-	Transfert au actif net non affecté
	\$	18,668	\$	20,000	

NET ASSETS - INTERNALLY RESTRICTED RESERVE FUND			ACTIF NETS - FONDS DE RÉSERVE AFFECTÉ À L'INTERNE		
Balance - end of year	\$	200,000	\$	200,000	Solde - fin de l'exercice

UNRESTRICTED NET ASSETS			ACTIFS NET NON AFFECTÉ		
Balance - beginning of year	\$	620,511	\$	640,812	Solde - début de l'exercice
Net expense for the year		(16,659)		(20,301)	Dépenses nets pour l'exercice
Transfer from Human Resources Reserve Fund		1,332		-	Transfert du réserve pour les ressources humaines
Balance - end of year	\$	605,184	\$	620,511	Solde - fin de l'exercice

WHEELCHAIR RUGBY CANADA**RUGBY EN FAUTEUIL ROULANT CANADA**STATEMENT OF OPERATIONS
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2024ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	2024	2023	
REVENUE			REVENUS
Sport Canada contributions	\$ 1,593,025	\$ 656,300	Contributions de Sport Canada
Own the Podium	985,400	1,524,446	À nous le podium
Coaching Association of Canada	3,000	4,879	Association canadienne des entraîneurs
Canadian Paralympic Committee	105,000	136,950	Comité paralympique Canadien
Fundraising	339,424	299,311	Collecte de fonds
Events	-	500	Événements
Other	67,249	16,665	Autre
	3,093,098	2,639,051	
EXPENSE			DÉPENSES
National office operations	292,122	434,808	Opération du bureau national
Member services	28,446	41,070	Services aux membres
International representation	55,628	30,613	Représentation internationale
Communications	52,303	86,935	Communications
Marketing	189,020	131,326	Marketing
Bridging The Gap	845,115	60,184	Bridging The Gap
Sport Programming	1,366,982	1,872,414	Programmation sportive
Human resources	1,332	-	Ressources humaines
Other	59,607	-	Autre
Events	219,202	2,002	Événements
	3,109,757	2,659,352	
NET EXPENSE FOR THE YEAR	\$ (16,659)	\$ (20,301)	DÉPENSES NETS POUR L'EXERCICE

WHEELCHAIR RUGBY CANADASTATEMENT OF CASH FLOWS
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2024**RUGBY EN FAUTEUIL ROULANT CANADA**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	2024	2023	
CASH PROVIDED BY (USED FOR)			FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE (AFFECTÉS AUX)
OPERATING ACTIVITIES			ACTIVITÉS D'EXPLOITATION
Net expense for the year	\$ (16,659)	\$ (20,301)	Dépenses nets pour l'exercice
Changes in non-cash working capital items:			Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement:
Accounts receivable	(8,716)	(47,683)	Débiteurs
Inventory	2,475	(8,238)	Stock
Prepaid expenses	42,856	(56,975)	Frais payés d'avance
Accounts payable and accrued liabilities	12,879	(30,828)	Créditeurs et frais courus
Deferred revenue	(60,000)	(282,451)	Revenus reportés
NET CHANGE IN CASH	(27,165)	(446,476)	CHANGEMENT NET DE L'ENCAISSE
CASH - BEGINNING OF YEAR	769,697	1,216,173	ENCAISSE - AU DÉBUT DE L'EXERCICE
CASH - END OF YEAR	\$ 742,532	\$ 769,697	ENCAISSE - À LA FIN DE L'EXERCICE

WHEELCHAIR RUGBY CANADA

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
MARCH 31, 2024

Wheelchair Rugby Canada (the Organization) is a not-for-profit corporation that was incorporated on December 4, 2014 under the laws of Canada and in 2015 continued under Canada Not-for-profit Corporations Act. The Organization is a Registered Canadian Amateur Athletic Association under the Income Tax Act Canada and is exempt from income taxes. The purpose of the Organization is to promote excellence and develop opportunities for Canadians in wheelchair sport.

1. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations and include the following significant accounting policies:

a) Revenue recognition

The Organization follows the deferral method in accounting for contributions. Restricted contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are incurred. Unrestricted contributions are recognized as revenue when they are received or receivable if the amount receivable can be reasonably estimated and its collection is reasonably assured.

The Organization employs the services of a professional fundraising organization to raise funds on its behalf. This organization collects and accumulates funds and then makes periodic remittances, net of expenses, to the Organization. The Organization's policy is to recognize the gross amount of revenue from fundraising in the period in which it is received.

Sport Canada contributions are subject to specific terms and conditions regarding expenditure of the funds. The Organization's accounting records are subject to audit by Sport Canada to identify instances, if any, in which amounts charged against contributions have not complied with the agreed terms and conditions and which, therefore, would be refundable to Sport Canada. Adjustments to prior years' contributions are recorded in the year in which Sport Canada requests the adjustment.

b) Use of estimates

The preparation of these financial statements in conformity with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting period. Actual results could differ from those estimates. These estimates are reviewed annually and as adjustments become necessary, they are recorded in the financial statements in the period in which they become known.

RUGBY EN FAUTEUIL ROULANT CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES
LE 31 MARS 2024

Rugby en Fauteuil Roulant Canada (l'Organisme) est un organisme sans but lucratif qui a été constitué le 4 décembre 2014 sous les lois du Canada et en 2015 a continué ses opérations en vertu de la Loi sur les organisations à but non lucratif. L'Organisme est une association canadienne enregistrée de sport amateur en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et est exonérée d'impôts sur le revenu. Le but de l'Organisme est de promouvoir l'excellence et de développer des opportunités dans le sport en fauteuil roulant.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et incluent les principales conventions comptables ci-dessous:

a) Réalisation des revenus

L'Organisme suit la méthode du report pour les contributions. Les contributions limitées sont reconnues comme revenus dans l'année dans laquelle les dépenses reliées sont encourues. Les contributions illimitées sont reconnues comme revenus quand elles sont reçues ou recevables si le montant à recevoir peut être estimé raisonnablement et son recouvrement est raisonnablement assuré.

L'Organisation fait appel aux services d'une organisation professionnelle de collecte de fonds pour lever des fonds en son nom. Cette organisation collecte et accumule des fonds, puis effectue des remises périodiques, nettes des dépenses, à l'Organisation. La politique de l'Organisation est de reconnaître le montant brut des revenus de la collecte de fonds dans la période où ils sont reçus.

Les contributions de Sport Canada sont soumises à des termes et conditions spécifiques concernant l'utilisation des fonds. Les registres comptables de l'Organisation sont soumis à un audit par Sport Canada pour identifier, le cas échéant, les cas où les montants imputés aux contributions n'ont pas respecté les termes et conditions convenus et qui, par conséquent, devraient être remboursés à Sport Canada. Les ajustements des contributions des années antérieures sont enregistrés dans l'année où Sport Canada demande l'ajustement.

b) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés d'actif et du passif, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des revenus et des dépenses pour la période. Les résultats réels pourraient s'éloigner de ces estimations. Ces estimations sont revues annuellement et, si des corrections s'avèrent nécessaires, elles sont comptabilisées dans les états financiers de la période où elles deviennent connues.

WHEELCHAIR RUGBY CANADA

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
MARCH 31, 2024

1. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

c) Financial instruments

Financial instruments are initially recognized at fair value and are subsequently measured at amortized cost or cost less appropriate allowances for impairment. Financial assets measured at amortized cost include cash and accounts receivable. Financial liabilities measured at amortized cost include accounts payable and accrued liabilities.

d) Inventory

Inventory consists of items for resale and is stated at the lower of cost and estimated net realizable value. Net realizable value is the estimated selling price in the ordinary course of business, less any applicable selling costs.

2. NET ASSETS - INTERALLY RESTRICTED

Reserve Fund

The Board of Directors has established a reserve fund which represents their estimate of six months' operating expenses. This internally restricted fund is to sustain operations in the event of interruptions in funding or other unusual circumstances. There has been no change from the prior year.

Human Resources Fund

During the fiscal year 2021, the Board approved for a human resources fund to be established in the amount of \$20,000. This internally restricted fund is to sustain human resources related expenses in the event of interruptions in funding or other unusual circumstances. The organization incurred related expenses in 2024 of \$1,332 (2023 - \$nil).

3. DEFERRED REVENUE

Deferred revenue consists mainly of funding received for activities to be completed in the next fiscal year.

RUGBY EN FAUTEUIL ROULANT CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES
LE 31 MARS 2024

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont d'abord reconnus à leur juste valeur et ensuite mesurés au coût après amortissement ou le coût moins des provisions pour la diminution. Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent l'encaisse et les comptes clients. Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les créditeurs et frais courus.

d) Stock

Le stock se compose d'articles destinés à la revente et est évalué à la moindre du coût et de la valeur de réalisation nette estimative. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimatif dans le cours normal des opérations, moins les frais de vente applicables.

2. ACTIF NET - AFFECTÉ À L'INTERNE

Fonds de réserve

Le conseil d'administration a établi un fonds de réserve qui représente leur estimation de six mois de charges d'opérations. Ce fonds de réserve affecté à l'interne sert à soutenir les opérations en cas d'interruption du financement ou d'autres circonstances inhabituelles. Il n'y a eu aucune modification par rapport à l'exercice précédent.

Fonds pour les ressources humaines

Au cours de l'exercice 2021, le conseil d'administration a approuvé la création d'un fonds pour les ressources humaines d'un montant de 20 000 \$. Ce fonds, affecté à l'interne, sert à soutenir les charges liées aux ressources humaines en cas d'interruption du financement ou d'autres circonstances inhabituelles. L'organisation a supporté des dépenses connexes en 2024 d'un montant de 1 332 \$ (2023 - 0 \$).

3. REVENUS REPORTÉS

Revenus reportés comprennent principalement les fonds reçus pour des activités à réaliser au cours du prochain exercice.

	2024	2023	
Balance, beginning of year	\$ 80,000	\$ 362,451	Solde, au début de l'exercice
Less: amount recognized as revenue in the year	(60,000)	(302,451)	Moins: montant considéré comme revenu pour l'année
Plus: amount received related to the following year	-	20,000	Plus: montant reçu relié à l'année suivante
Balance, end of year	\$ 20,000	\$ 80,000	Solde, à la fin de l'exercice



WHEELCHAIR RUGBY CANADA

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
MARCH 31, 2024

4. FINANCIAL INSTRUMENTS

Financial instruments of the Organization consist of cash, accounts receivable, accounts payable and accrued liabilities. Unless otherwise noted, it is management's opinion that the Association is not exposed to significant interest rate, currency, credit, liquidity or market risks arising from its financial instruments and the carrying amount of the financial instruments approximate their fair value.

5. COMPARATIVE FIGURES

The comparative figures were audited by another firm of Chartered Professional Accountants.

6. SPONSORSHIP AND FINANCIAL SUPPORT

Wheelchair Rugby Canada gratefully acknowledges the support of Sport Canada, Own the Podium, Coaching Association of Canada, Canadian Paralympic Committee, and 49 Bespoke Inc.

RUGBY EN FAUTEUIL ROULANT CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES
LE 31 MARS 2024

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'Organisme se composent de l'encaisse, comptes clients, créditeurs et frais courus. Sauf indication contraire, c'est l'opinion de la direction que l'organisation n'est pas exposée à des risques significatifs de l'intérêt, de la monnaie, de crédit ou les risques de liquidité ou marché résultant de ces instruments financiers et la quantité portant des instruments financiers rapproche leur juste valeur.

5. CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres comparatifs ont été audités par un autre cabinet de comptables professionnels agréés.

6. COMMANDITE ET SOUTIEN FINANCIER

Rugby en Fauteuil Roulant Canada remercie chaleureusement Sport Canada, À Nous le Podium, l'Association Canadienne des Entraîneurs, le Comité Paralympique Canadien et 49 Bespoke Inc. pour leur soutien.